

Procès-verbal  
Séance du Conseil  
Municipal  
Du 6 septembre 2019

**Présents :** Messieurs DUCLOS Emmanuel, DUVAL Marie-Joseph, EQUEY José, HENIN Olivier et MALLARD Jacques

Mesdames LAMER Josette et PETIT Sophie

**Absents :** Madame DEGUINE Sandrine pouvoir à Madame LAMER Josette, Madame HAYE Laëtitia, Monsieur HENIN Laurent et Monsieur MOINET Laurent

L'an deux mil dix-neuf, le six septembre, à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Dampierre en Bray, se sont réunis dans la salle de la Mairie sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121 - 11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance est ouverte à 20 heures 30 sous la présidence de Monsieur Emmanuel DUCLOS, Maire.

Madame Sophie PETIT est élue secrétaire de séance.

**Adoption du procès-verbal du 11/06/19**

Le procès-verbal de la séance du 11 juin 2019 est adopté à l'unanimité.

**Investissement foncier**

Monsieur Le Maire consulte le Conseil Municipal au sujet de l'opportunité d'achat d'un ensemble immobilier situé dans le centre du village. Il indique que le montant de cette acquisition ne nécessite pas une consultation de France Domaine.

Après en avoir délibéré, considérant l'intérêt public d'une telle acquisition foncière, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'acquérir l'ensemble immobilier cadastré section B n° 728 et B 911 partiellement et B909 B910 et B912 en totalité pour une contenance de 14 388 m<sup>2</sup> sis 107 Chemin des Planques à Dampierre en Bray, appartenant aux consorts MOISSON, moyennant un montant global de CENT CINQUANTE MILLE EUROS (150 000 €) nets vendeur.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition du bien immobilier susvisé et à procéder à cette acquisition par acte notarié.

**Délibération  
n° 2019-016**

### Ferme

Mme Martine LEJEUNE prendra sa retraite le 1er juin 2020, la location des parcelles sera reprise par son fils, M Alexandre LEJEUNE domicilié 1061 Chemin des Planques à Dampierre en Bray.

**Délibération  
n° 2019-017**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte le transfert du bail à ferme accordé à Mme Martine LEJEUNE à M Alexandre LEJEUNE à compter du 1er juin 2020.

Parcelles concernées :

- ✓ B282
- ✓ B283
- ✓ B288
- ✓ Et C76

### Projet 2020 SDE76

Comme chaque année le SDE76 consulte les communes pour les projets d'éclairage public et de distribution d'électricité. Monsieur Le Maire fait part d'une demande concernant l'éclairage public rue Chouquet qui s'accompagne d'une demande de création d'un arrêt de bus.

Après avoir étudié l'intérêt collectif que représentent ces installations, le Conseil Municipal décide de consulter le SDE76 pour l'ajout d'un point d'éclairage au croisement de la rue Chouquet et du Chemin des Favières

### Divers

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal du départ en retraite de l'employé communal au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Les élus décident de ne pas procéder à son remplacement avant les prochaines élections municipales.

Monsieur José Equey s'inquiète du manque de place au colombarium. Un devis sera demandé à l'entreprise Granimond pour l'ajout d'un bloc de 3 cases supplémentaires.

Madame Sophie Petit souhaite connaître l'état d'avancement du budget participatif. A ce jour, un seul devis a été communiqué à la commune. Une rencontre projet par projet va être organisée pour expliquer aux participants le déroulé du budget participatif.

Monsieur le Maire annonce que l'ordre du jour est épuisé.  
La séance est levée à 22h30

